

### Ministère des Postes

Les dépenses du ministère des Postes imputées aux dépenses budgétaires en 1963-1964 se sont élevées à 208 millions de dollars, contre 189 millions de dollars en 1962-1963.

Les frais d'exploitation, qui se sont élevés à 136 millions de dollars, dépassent de 16 millions ceux de 1962-1963. Cette augmentation est attribuable surtout aux relèvements de traitements.

La rémunération des maîtres de poste et du personnel des bureaux à commission et semi-urbains et certains autres décaissements autorisés sont payés sur le revenu. Ces versements s'élèvent à 35 millions de dollars, soit 6 millions de plus qu'en 1962-1963, ce qui porte les dépenses brutes du ministère des Postes à 243 millions de dollars pour 1963-1964.

TABLEAU 36  
(en millions de dollars)

MINISTÈRE DES POSTES	Année financière se terminant le 31 mars		Augmentation ou diminution (-)
	1964 (estimation)	1963	
Imputé aux dépenses budgétaires—			
Exploitation, y compris traitements et autres dépenses des bureaux de poste urbains, bureaux de district et services ambulants; approvisionnements, équipement et autres articles destinés aux bureaux de poste à commission.....	136.2	120.0	16.2
Transport—mouvement du courrier par terre, par air et par eau.....	66.1	63.9	2.2
Services financiers.....	3.3	3.4	-0.1
Frais administratifs et généraux.....	2.1	2.1	
	207.7	189.4	18.3
Imputé au revenu—			
Exploitation—traitements des maîtres de poste et du personnel des bureaux à commission et semi-urbains; commissions payées aux bureaux auxiliaires et autres déboursés.....	35.0	29.5	5.5
	242.7	218.9	23.8

### Conseil privé

Les dépenses du Conseil privé s'élèvent à 8 millions de dollars, comparative-ment à 3 millions en 1962-1963.

TABLEAU 37  
(en millions de dollars)

CONSEIL PRIVÉ	Année financière se terminant le 31 mars		Augmentation
	1964 (estimation)	1963	
Commission du centenaire.....	5.0	1.3	3.7
Commissions royales.....	2.0	1.2	0.8
Frais administratifs et généraux.....	1.2	0.9	0.3
	8.2	3.4	4.8